



La préfecture me demande mes relevés bancaires

Par ahmadich

Bonjour,

je voudrais savoir pourquoi la préfecture me demande mes 6 derniers relevés bancaires lors du renouvellement de mon titre de séjour étudiant pour justifier les ressources envoyés par un tiers qui m'a pris en charge, j'ai trouvé un bon job étudiant et je n'avais plus besoin des ressources fournis par mon père, est-ce que je dois joindre une lettre explicative avec les relevés pour expliquer cela?

Cordialement.

Ahmadich.

Par isernon

bonjour,

il y a des conditions minimales de revenus pour le renouvellement d'un titre de séjour étudiant d'où la demande de la préfecture.

Vous devez disposer d'au moins 615 ? par mois.

Mais si vous êtes dans une des situations suivantes, la condition de ressources ne s'applique pas :

- Vous venez en France dans le cadre d'une convention signée entre l'État et un établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit
- Vous avez réussi le concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur ayant signé une convention avec l'État
- Vous êtes boursier du gouvernement français
- Votre pays a signé avec la France un accord de réciprocité sur l'admission au séjour des étudiants

source:

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231[/url]

salutations

Par ahmadich

merci pour votre réponse, mais j'aimerais savoir est-ce que la préfecture peut me reprocher de financer mes études l'année dernière par les revenus d'un job étudiant que j'avais, parce que lors de la dernière demande de renouvellement j'ai mentionné que je serai pris en chatge par mon père.est-ce que je dois joindre une lettre explicative aux relevés bancaires?